

COMMUNIQUE

Agence nationale des voies navigables : Risque majeur pour la sécurité civile

Lors du conseil des ministres du 31 août, le gouvernement a présenté son projet de loi instaurant une Agence nationale des voies navigables au 1^{er} janvier 2013.

Cette décision du gouvernement s'inscrit dans le cadre de la révision générale des politiques publiques : pour FORCE OUVRIERE ce transfert des services de l'Etat selon un statut d'établissement public englobés par Voies Navigables de France (VNF) constitue **la première étape d'une privatisation** du service public de l'Etat de la voie d'eau.

FORCE OUVRIERE rappelle qu'avec les syndicats FO concernés, les personnels (tant les 4400 agents des services navigation que les 400 de VNF) se sont et restent fermement opposés à cette réforme-fusion-privatisation.

La confédération soutient la Fédération FO de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services qui a engagé une procédure judiciaire afin d'obtenir l'annulation de l'accord conclu par la ministre de l'écologie avec trois organisations syndicales et qui accompagne cette loi.

La création de cette Agence accélérera l'abandon du réseau des voies navigables jugées « non rentables » et représente un **risque majeur de sécurité civile**, la gestion hydraulique et la prévention contre les inondations des voies navigables n'étant alors plus assurées par personne.

FO réaffirme son attachement au maintien du service public de l'Etat des voies navigables et de toutes ses missions. FO exige que le gouvernement retire ce projet de transfert et engage un vrai débat sur l'avenir de la voie d'eau avec l'ensemble des acteurs concernés et sur l'ensemble des missions de service public nécessaires. De plus, FO rappelle que **la création de VNF a déjà conduit à une baisse de la part du transport du fret fluvial en France** depuis 20 ans.

Pour FORCE OUVRIERE la voie d'eau, le domaine public fluvial, les agents de l'Etat ne sont pas des morceaux d'un marché à rentabiliser par une Agence, en abandonnant des parties et en prenant délibérément le risque de compromettre la sécurité d'usagers et de citoyens.

Encore une fois, c'est le service public républicain qui est attaqué.